Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours communication des organisations

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours communication des organisations (7972)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours communication des organisations (7972)	Jury par défaut	Autres candidats	15	458	88	39	16
		Bacheliers technologiques toutes séries	15	222	74	46	16

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours communication des organisations (7972)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	321	66	30	14	87,5 %
			Masculin	137	22	9	2	12,5 %
			Total	**458**	**88**	**39**	**16**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	168	61	38	15	93,8 %
			Masculin	54	13	8	1	6,3 %
			Total	**222**	**74**	**46**	**16**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours communication des organisations (7972)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	1	1	0	0 %
				Sans mention	120	4	2	1	6,7 %
				AB	151	24	10	4	26,7 %
				B	130	44	17	7	46,7 %
				TB	18	11	8	3	20 %
				Total	**424**	**84**	**38**	**15**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	2	0	0	0	0 %
				AB	7	1	0	0	0 %
				B	5	2	0	0	0 %
				TB	3	1	1	1	100 %
				Total	**18**	**4**	**1**	**1**	**100 %**

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	**15**	**0**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	78	17	9	6	37,5 %
				AB	95	37	22	8	50 %
				B	40	17	12	1	6,3 %
				TB	6	3	3	1	6,3 %
				Total	**222**	**74**	**46**	**16**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours communication des organisations (7972)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	326	73	32	13	81,3 %
			En réorientation	95	12	5	3	18,8 %
			Non scolarisés	30	3	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	0	0	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	**458**	**88**	**39**	**16**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	197	68	42	13	81,3 %
			En réorientation	18	3	3	2	12,5 %
			Non scolarisés	7	3	1	1	6,3 %
			Total	**222**	**74**	**46**	**16**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours communication des organisations (7972)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	140	31	13	4
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	58	12	3	2
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	38	6	5	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	38	8	4	4
			Autres doublettes	144	27	13	3
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	121	45	28	10
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	55	16	10	4
			Autres doublettes	41	12	7	1
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours communication des organisations (7972)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	33,5 %	36,9 %	34,2 %	26,7 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	13,9 %	14,3 %	7,9 %	13,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9,1 %	7,1 %	13,2 %	13,3 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	9,1 %	9,5 %	10,5 %	26,7 %
		Autres doublettes	34,4 %	32,1 %	34,2 %	20 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours communication des organisations (7972)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	55,8 %	61,6 %	62,2 %	66,7 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	25,3 %	21,9 %	22,2 %	26,7 %
		Autres doublettes	18,9 %	16,4 %	15,6 %	6,7 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les bulletins scolaires (notes et appréciations)	Relevés de notes des classes de 1ère et de Terminale / Notes de français aux épreuves anticipées du baccalauréat / Notes des épreuves du baccalauréat / Relevés de notes postbac le cas échéant/ Résultats dans l'enseignement supérieur le cas échéant.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats et appréciations	Relevés de notes / Bac / Appréciations des enseignants / Fiche Avenir / Projet motivé Double lecture de tous les dossiers par l'équipe pédagogique	Essentiel
Savoir-être	Profil des candidats	Dynamisme, sens du résultat, capacité de convaincre, ouverture d'esprit, esprit d'équipe, capacité d'investissement, créativité	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualité du projet de formation	*Qualité de l'expression écrite (registre de langue, respect de l'orthographe, correction grammaticale, coquilles) *Connaissance du parcours ciblé *Identification des métiers auxquels le parcours choisi prépare *Adéquation entre votre projet d'études / votre projet professionnel et le parcours	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Éléments d’enrichissement du projet	Expériences (professionnelles ou non) et engagements (associatifs, citoyens, sportifs…) susceptibles d’ enrichir le projet. Les étudiants issus du supérieur penseront à présenter également leur parcours post-bac.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Le manque d'implication au lycée ainsi que les problèmes de comportement sont rédibitoires.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La procédure de recrutement comporte deux étapes : la lecture des dossierset la passation des entretiens .

Modalités de lecture des dossiers

Tous les dossiers ont été lus et évalués en double lecturepar les enseignants du département. Chaque évaluateur a rempli une grille permettant de juger divers éléments du dossier de candidature :

- Le comportementface au travaila été estimé au travers des bulletins. Il s’agissait d’évaluer l’assiduité, les remarquessur le travail et l’attitude en classe.
- La motivation du candidata été mesurée au travers des réponses à un questionnaire de motivation. La richesse et laqualité des réponses ainsi que les indications données par le candidat sur sa perception de la formation, des métiersauxquels elle prépare et les qualités qu’il estime posséder pour y réussir ont permis de qualifier sa motivation.

Le projet de formation motivé est à prendre en compte uniquement s’il apporte une information réellement complémentaire par rapport au questionnaire et capitale sans toutefois faire basculer un dossier évalué faible sur la base du questionnaire vers une motivation forte

- Un bonus de 1 point a été appliqué à la note de lecture lorsque le candidat présente une ou des expériencesextrascolaires ou un ou des stages à valoriser.
- Un bonus de 1 point a été appliqué à la note de lecture dans les cas où le candidat a fait preuve de qualitésparticulières en matière d’expression écrite (orthographe, syntaxe, vocabulaire…).

Les appréciations des lecteurs faites à partir de ces items ont donné lieu au calcul d’une note de lecture sur 20 par chacun des lecteurs en suivant ce barème :

- Le comportement est évalué sur 20 points, coefficient 1/3
- La motivation est évaluée sur 18/20 points

Cette note est complétée par deux bonus de 1/20 qui portent, l'un, sur les activités et centres d'intérêt et, l'autre, sur les qualités rédactionnelles du candidat.La note de motivation ainsi a obtenu un coefficient 2/3.

Note d'admissibilité

La note d'admissibilité est la moyenne : des deux notes de lecturedes dossiers (coeff. 4), d'une noté calculée automatiquement à partir de la fiche Avenir (coeff. 1), de la moyenne des notes de Français aux trois trimestres de première et des notes des épreuves anticipées de Français, appelé « niveau de Français »(coeff. 1) et d'une moyenne des autres « Résultats scolaires » (coeff.1) calculées également automatiquement.

Modalités de passation des entretiens

Les candidats admissibles sont convoqués sur site pour une épreuve orale et un test écrit.

- Le test écrit permet d'apprécier la compréhension et l'expression écrite en allemand du candidat. Il est évalué sur 20points suivant ce barème :
  - Degré et finesse de la compréhension du texte (5 points)
  - Pertinence des réponses aux questions d'expression (5 points)
  - Maîtrise des structures lexicales et grammaticales (10 points)
- Chaque candidat passe un entretien individuel en allemanddevant un jury composé de deux enseignants dudépartement.

Chaque membre du jury évalue individuellement et sans concertation sur 20 points les items suivants :

- Qualité de l'expression orale : maîtrise des structures lexicales et grammaticales, prononciation, prosodie (10 points)
- Connaissance de la formation, en particulier dans sa dimension franco-allemande (5 points)
- Motivation intrinsèque pour le parcours franco-allemand et qualité de l'argumentation (5 points).

Les appréciations des évaluateurs faites à partir du barème ci-dessus ont donné lieu au calcul d'une note « entretien » sur 20 pour chacun des membres du jury.

La note d'admission

La note d'admission est la moyenne des notes des entretiens décrites ci-dessus (coeff. 4).

Détails du calcul des moyennes non explicitées précédemment

Prise en compte de la fiche Avenir

Eléments d'appréciation saisis par le professeur principal : Méthode de travail (2), Autonomie (2), Engagement (2), Esprit d'initiative (2), Capacité à s'investir (2)

Avis saisis par le chef d'établissement : Avis sur la capacité à réussir (1), Cohérence du projet (1)

Calcul de la prise en compte des résultats scolaires.
Pour chaque série de baccalauréat, des matières en lien avec la formation BUT information communication ont été prises en compte. Toutes les notes disponibles de langues vivantes ont été comptabilisées avec un coefficient 3, celles de SHS et en rapport avec le numérique coefficient 2 et les enseignements faisant appel à la créativité (dessin, musique, théâtre…) coefficient 1.

Barres d'admissibilité aux entretiens

- Bacs technologiques : 6,0
- Tous bacs sauf technologiques : 16,0

Barres d'admission
Une barre sur la note d'admission a entraîné le non-classement de certains candidats :

- Bacs technologiques : 6
- Tous bacs sauf technologiques : 12

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les journées universitaires, les journées portes-ouvertes ou encore les journées des carrières permettent à tous les candidats de se renseigner sur les formations de l'IUT Robert Schuman auprès des équipes pédagogiques en place et des étudiants en formation. Il est attendu des candidats qu'ils se renseignent sur les contenus des formations et des parcours et démontrent leur motivation à intégrer l'IUT.

Signature :
Robert MOSE,
Directeur de l'établissement I.U.T. d'Illkirch